



PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement**

Une enquête publique est ouverte du lundi 27 juillet 2020 à 8h30 au vendredi 4 septembre 2020 à 17h00 sur le territoire de la commune de VOUVRAY, relative à la demande d'autorisation présentée par la société Sablières Ploux Frères en vue de renouveler et d'étendre la carrière située au lieu-dit « La Varenne » sur le territoire de la commune de VOUVRAY.

Les informations relatives à l'enquête publique (avis d'enquête, dossier de demande d'autorisation et avis de l'autorité environnementale) sont mises en ligne sur le site internet de la préfecture d'Indre-et-Loire : www.indre-et-loire.gouv.fr.

Le dossier est déposé en mairie de VOUVRAY et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête : - les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13 h 30 à 17 h 30 - le mardi de 13 h 30 à 17 h 30 - le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30.

Un registre est ouvert pour que le public y présente ses observations.

Ces observations peuvent également être formulées par courrier au commissaire-enquêteur adressé en mairie de VOUVRAY ou à l'adresse électronique pref-icpe@indre-et-loire.gouv.fr en précisant dans l'objet « enquête Sablières Ploux Frères VOUVRAY ».

Mme Catherine GUENSER, expert et consultant immobilier d'entreprise retraitée, a été désignée par le tribunal administratif en qualité de commissaire-enquêteur.

Elle recevra les observations des intéressés en mairie de VOUVRAY, le lundi 27 juillet de 9 h à 12 h, le lundi 10 août de 9 h à 12 h, le jeudi 27 août de 9 h à 12 h et le vendredi 4 septembre de 13h30 à 16h30.

A l'issue de la procédure, la préfète d'Indre-et-Loire sera amenée à prendre un arrêté préfectoral d'autorisation ou, le cas échéant, un arrêté de rejet, pour la demande d'autorisation présentée par la société Sablières Ploux Frères .

Toute personne pourra après l'enquête publique prendre connaissance, dès réception, en préfecture d'Indre-et-Loire, en mairie de VOUVRAY et sur le site internet de la préfecture du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur et ce, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du dossier faisant l'objet de la présente enquête publique, et auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est M. Franck PLOUX, co-gérant de la société SABLIERES PLOUX FRERES, 962 route d'Amboise "Lieu-dit" Les Bordes 37210 NOIZAY, par téléphone au 06 38 98 82 11 et par mail à l'adresse suivante: spf.ploux.franck@orange.fr.

Selon les dispositions de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente.

**Compte tenu de l'épidémie de covid-19, cette enquête se fera dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique définis en annexe de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.
La consultation du dossier d'enquête sur le site de la Préfecture devra être privilégiée.**